

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSEIL JURIDIQUE POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE CONTINUE

PRÉAMBULE

La Fondation Hirondelle est une organisation Suisse, à but non lucratif qui assure aux populations confrontées à des crises un accès à des informations fiables, locales et indépendantes. Le Studio Tamani a été créé par la Fondation Hirondelle, en partenariat avec l'URTEL (Union des radios et télévisions libres du Mali). Elle est enregistrée au Mali comme ONG internationale par arrêté N° 2019-0835/MATD-SG du 01 Avril 2019. Studio Tamani est un programme radiophonique quotidien d'information sur le Mali, qui propose chaque jour depuis août 2013 des journaux en 5 langues (français, bambara, peulh, tamasheq, sonrhaï).

Dans le cadre de ses activités au Mali, la Fondation Hirondelle souhaite s'attacher les services d'un cabinet juridique, en vue notamment de sécuriser ses intérêts et d'éviter ou minimiser les risques juridiques dans le cadre de ses activités.

RÉSULTATS ATTENDUS

L'assistance dans les domaines suivants sont attendus :

DROIT DU TRAVAIL

- Accompagner l'ONG en cas de litiges dans les relations avec ses collaborateurs (par exemple licenciement d'un salarié, non-respect des règles de l'entreprise etc.); Gestion du contentieux individuel et collectif du travail, assistance à l'occasion des procédures de licenciements pour faute ou de licenciements pour motif économique, assistance et conseil pour l'élaboration de conventions de rupture amiable de contrat de travail, négociation et rédaction de protocoles transactionnels pour régler les litiges sociaux, etc.
- Accompagner avec des conseils pour la gestion des délégués du personnel ;
- Conseiller sur le contenu des bulletins de paie ;
- Accompagner dans tout besoin rentrant dans le cadre des droits du travail au Mali.

DROIT DES MEDIAS

- Accompagner l'ONG dans ses droits dans le domaine de la Presse ;
- Accompagner l'ONG dans ses droits dans le domaine des réseaux sociaux ;
- Accompagner l'ONG dans la gestion des droits d'auteur, propriété intellectuelle (littéraire et artistique) ;
- Gestion des litiges relatifs à ces contenus : actions en contrefaçon, détournement et usage inapproprié de contenus produits par la Fondation Hirondelle, concurrence déloyale,

Fondation Hirondelle – Studio Tamani

Sis à Medina Coura au sein de la Maison de la Presse

Mail : mariama.sawadogo@hirondelle.org - Mobile : (223) 79614351

<https://www.studiotamani.org/> <https://www.youtube.com/user/studiotamani>

atteinte à l'intimité de la vie privée, à la réputation, à l'honneur et à la considération, à l'image, à la voix, et actions en responsabilité, dans l'éventualité d'un litige portant sur les conditions de diffusion de ces contenus (non-respect de contrats) ;

- Contrats de collaboration /partenariat avec des organisations dans le cadre de la diffusion de campagnes parrainées mandatées par ces partenaires à des fins d'information ou de sensibilisation des audiences. Apporter un appui conseil dans le recouvrement, par les voies amiables ou juridiques pour le cas où les contrats ne seraient pas honorés etc.

ASSISTANCE JURIDIQUE :

- Rédaction/revue de conventions ou contrats ;
- Analyse des propositions et projets de contrats fournisseurs ;
- Veille contractuelle (rédaction et formulation de documents juridiques en rapport avec l'exécution de contrats) ;
- Engagement de procédures de règlement à l'amiable avec les fournisseurs.

ASSISTANCE SOCIALE :

- Relations individuelles du travail ;
- Gestion des relations avec les instances représentatives du personnel ;
- Gestion des relations avec les structures sociales et l'inspection du travail ;
- Gestion du contentieux individuel et collectif du travail ;
- Gestion de la paie.

ASSISTANCE FISCALE

- Répondre aux questions fiscales ;
- Vérifier les déclarations fiscales ;
- Revoir les implications fiscales des contrats et actes à passer avec des tiers ;
- Gestion des dossiers de remboursements et avis de crédits TVA ;
- Assistance au déblocage des dossiers au niveau des autorités fiscales ;
- Assister en cas de contrôle ou contentieux fiscal ;
- Audits fiscaux périodiques ;
- Information sur les modifications des lois fiscales.

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET REPRESENTATION

- Administrative : INPS, Inspection du travail, Ministère des finances, douanes, impôts...
- Défendre les intérêts de la FH en cas de contentieux (à l'amiable ou auprès des instances et juridictions compétentes).

DUREE ET MODALITE DE LA PRESTATION

- Le contrat est prévu pour une durée d'une année à compter de la date de signature du contrat
- Le prestataire sera payé sur une base forfaitaire mensuelle. Il sera sollicité chaque fois que besoin se fera et devrait réagir dans les meilleurs délais aux différentes sollicitations ;
- Nous attendons du cabinet une analyse pertinente au-delà de l'évidence perceptible dans les textes.

DOSSIER DE SOUMISSION ET PROCESSUS

1) Le choix restreint des soumissionnaires

- Le choix des soumissionnaires se fait après consultation du forum des ONGI. Seuls les soumissionnaires ayant effectivement réalisés des prestations au sein des ONGI qui les mentionnent ont été pris en compte.

2) Dossier fiscal à constituer

- Statut de l'entreprise (avec copie CNI du promoteur ou gérant)
- NIF : Numéro d'identification fiscale
- RCCM : immatriculation au registre du commerce et crédit mobilier
- Attestation de régularité fiscale
- Le RIB : relevé d'identité bancaire au nom de l'entreprise ou du gérant (conformément au statut)

3) Références à démontrer

- Fournir des preuves que vous avez déjà été attributaire d'au moins 2 appels d'offre du même type
- Des attestation/certificat de réception définitive du marché sont souhaités ;
- Un exemplaire type des contrats de prestation que vous proposez habituellement à vos clients

COMMENT SOUMISSIONNER

Merci de nous faire parvenir vos propositions techniques et financières d'ici **le 27 février 2026 à 17H**. Dossier à transmettre exclusivement par email à contact@studiotamani.org avec pour objet « Appel d'offre Cabinet juridique/STUDIO TAMANI »

Pour rappel, la Fondation Hirondelle applique une tolérance zéro à l'égard de toutes les formes d'exploitation sexuelle, de harcèlement sexuel, d'abus de pouvoir, de corruption ou autres formes de fraudes.

La fondation Hirondelle ne demande jamais de payer, ni pour candidater, ni à aucune autre étape de sélection. Attention aux arnaques !!!

Mariama Sawadogo

Représentante Pays

